



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 51083

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann expose à M. le ministre de l'intérieur le cas d'une commune disposant d'un ancien domaine agricole reconverti en salles de réception et proposé les week-ends, en location à la population pour les mariages et autres événements familiaux. De ce fait, un agent communal est logé sur place par nécessité absolue de service mais se trouve contraint d'être présent tous les week-ends pour la période du mois d'avril au mois d'octobre. Elle lui demande si la commune peut imposer cette présence permanente à cet agent tous les week-ends, pendant environ sept mois.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51083

**Rubrique :** Fonction publique territoriale

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [4 mars 2014](#), page 1986

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)